

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-974

présenté par

M. Pajot, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et Mme Le Pen

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Immigration et asile	700 000	0
Intégration et accès à la nationalité française	0	700 000
TOTAUX	700 000	700 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objet du présent amendement est de diminuer les crédits accordés à l'action n° 14 du programme 104 relative à l'intégration et accès à la nationalité française au profit de l'action n°03 du programme 303 relative à la lutte contre l'immigration irrégulière, véritable fléau pour notre pays.